

JUSTIFICATIF DE PARUTION

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure.

Identifiant annonce : 7314079501

Nous soussignés, Médialex Agence d'annonces légales et judiciaires SAS au capital de 480 000 Euros, représentée par son Directeur, Vincent TOUSSAINT, déclarons avoir publié le texte intégral d'annonce légale ci-dessous :

Cliquez ici :

<https://www.anjou-agricole.com/annonces-legales/details/7314079501>

Cette annonce a été mise en ligne le **22 décembre 2022** sur **Anjou Agricole Web**
Pour le département : **49 - MAINE ET LOIRE**

LES LANDES

*Société Civile Immobilière en Liquidation au capital de 1
000 euros*

*Siège social : 32 rue du Paradis - 49300 CHOLET
801 782 327 RCS ANGERS*

AVIS DE DISSOLUTION

Suivant décision collective des associés en date du trente novembre deux mille vingt-deux :

Les associés ont décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 30 novembre 2022 et sa mise en liquidation.

L'assemblée générale susvisée a nommé comme Liquidateur, M. Richard BATARDIERE, demeurant 32 rue du Paradis - 49300 CHOLET, cogérant de la Société, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé 32, Rue du Paradis - 49300 CHOLET, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de ANGERS
Mention sera faite au RCS : ANGERS

Pour avis

Cet aperçu est donné à titre purement indicatif.

Il ne reflète pas forcément la composition de l'annonce telle qu'elle sera publiée.

Vincent TOUSSAINT
Directeur de Médialex

En partenariat avec

